

VEILLE BUDGÉTAIRE 2010



www.psac-afpc.com

Pour un budget au service de tous les Canadiens et Canadiennes : Les services publics et les impôts

Les uns ne vont pas sans les autres

Les Conservateurs et le chœur des grandes entreprises canadiennes n'ont qu'une solution à tous les problèmes économiques : réduire les impôts! Toutefois, dans les faits, la réduction des impôts ne fait que créer d'autres problèmes économiques.

En effet, ce sont les impôts qui permettent d'offrir aux particuliers et aux collectivités les services dont ils ont besoin. Et c'est grâce aux impôts qu'ils ont le même accès aux services publics. Les baisses d'impôts semblent être une bonne idée, mais pas si nous devons payer personnellement pour les services que nous procurent nos impôts – eau salubre, routes, services d'hygiène, soins de santé, éducation, etc. En payant des impôts, nous payons pour les services que nous prisons collectivement en tant que société. L'impôt progressif doit être au cœur du débat sur le déficit du Canada.

Pour la plupart d'entre nous, les services publics ont la même valeur, en dollar, que ce que nous payons en impôts, soit environ 15 000 \$ par personne, peu importe le type de famille ou le revenu. Toutefois, les administrations publiques s'empressent toujours de parler du coût des services, cachant le bon côté de la médaille, à savoir les avantages que procurent ces services.

Réduisez les recettes fiscales et vous affamerez les services publics

Les pertes de recettes fiscales s'accumulent.

- Depuis 1995, les recettes fiscales pour l'ensemble du Canada sont passées de 36 % à 33 % du produit intérieur brut (PIB), une perte de près de 50 milliards en recettes annuelles.
- Le gouvernement fédéral a abaissé à ce point les impôts que, en 2009-2010, ses recettes ne représentent plus que 14,4 % du PIB – un plancher jamais atteint en 50 ans.
- Le taux d'imposition des sociétés, de 22,12 % qu'il était en 2007, soit il y a seulement 2,5 ans, sera réduit à 15 % d'ici 2012.

Même avant la récession, les réductions des impôts fédéraux avaient déjà pratiquement mis le Canada en position de déficit. Les dépenses de relance économique sont en

partie responsables de l'actuel déficit, mais ce sont les réductions d'impôts orchestrées par le gouvernement fédéral qui sont surtout en cause.

Nos services publics ne sont pas au-dessus de nos moyens

L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral du Centre canadien de politiques alternatives propose différentes options pour résorber le déficit budgétaire. Ces propositions hausseraient considérablement les recettes sans exercer de contrainte excessive sur les travailleuses et travailleurs à faible revenu et à revenu moyen, et permettraient de financer les services publics fédéraux.

Voici certaines des options que le gouvernement fédéral pourrait envisager :

- Une nouvelle tranche d'imposition de 31,5 % du revenu annuel supérieur à 250 000 \$ – Cette mesure ne toucherait que les Canadiennes et les Canadiens les plus riches (0,8 % de la population) et hausserait les recettes fiscales de 3,8 milliards de dollars pendant trois exercices.
- Le plafonnement des comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) à 10 000 \$ – La majorité des gains réalisés grâce aux CELI iront à une minorité fortunée. La mesure proposée permettrait d'économiser seulement quelque 0,2 milliard de dollars au cours des trois premiers exercices, mais l'économie pourrait être exponentiellement plus élevée si les allègements fiscaux actuels sont maintenus.
- L'imposition de la totalité des gains en capital – La totalité des revenus de la plupart des Canadiennes et des Canadiens est imposable, mais seulement la moitié des revenus de placement des investisseurs et spéculateurs. La suppression de cette échappatoire s'appliquerait à 0,8 % des déclarantes et déclarants. Les allègements fiscaux applicables aux gains en capital devaient encourager l'investissement dans l'augmentation de la capacité de production (usines et machines, p. ex.), mais ils ont plutôt favorisé la spéculation. La suppression de cette niche fiscale apportera en deux ans 12,9 milliards de dollars de plus dans les coffres de l'État.
- L'imposition à leur pleine valeur des options d'achat d'actions, qui sont actuellement traitées comme gains en capital plutôt que comme revenus d'emploi – Cette mesure accroîtrait les recettes du gouvernement fédéral de 1,8 milliard de dollars sur deux exercices.
- L'imposition des opérations sur titres au Canada – La perception d'un impôt aussi minime que 0,3 % sur chaque opération boursière permettrait de recueillir environ 1 milliard de dollars au cours des trois prochaines années. Ce droit, qui ne représente presque rien pour les investisseurs à long terme, découragerait le type de spéculation ayant causé la récession. Les leaders mondiaux, en particulier ceux de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne, s'intéressent vivement à l'application d'un impôt international sur les opérations monétaires.

- Le rétablissement de l'impôt des sociétés au taux général de 21 % en vigueur en 2007, de même que de la surtaxe des sociétés de 1,12 % – En annulant le programme d'aide sociale aux grandes sociétés annoncé récemment par Harper, on augmentera les recettes de 22 milliards de dollars au cours des trois prochains exercices.
- Le rétablissement du taux d'imposition des sociétés pétrolières et gazières appliqué en 2003 – En rétablissant ce taux à 38 %, on augmentera les recettes d'environ 2,2 milliards de dollars sur deux ans.
- L'annulation de la dernière réduction de 1 % de la TPS – Cette annulation engendrera des recettes de 5,2 milliards de dollars, qui serviront à la poursuite d'objectifs publics clairs et spécifiques.

Ce ne sont pas les employées et employés de l'État qui ont causé la récession, mais bien l'avidité des spéculateurs et la nonchalance des banquiers. Et ces spéculateurs et banquiers continuent de réclamer des réductions d'impôts. Pourtant, leurs demandes ont contribué à l'actuel déficit. Le rétablissement des recettes fiscales est la seule solution logique au déficit.